

COLLECTIF ROOSEVELT - Groupe Loire

Espace de discussion libre
Compte rendu du 17 mai 2015 sur

LA DEMOCRATIE

Tout d'abord, présentation par Jean-François de la démarche du *Groupe de réflexion stéphanois* (cf diaporama joint), qui centre justement sa réflexion sur la démocratie. Différents points ressortent de la présentation sur ce qui paraît nécessaire à un fonctionnement démocratique :

- La constitution doit établir les limites du pouvoir dans un esprit de protection de l'intérêt général
- Les conflits d'intérêt doivent être évités. Celui qui a le pouvoir ne doit pas pouvoir déterminer lui-même les limites de son pouvoir
- Toute personne intéressée par le pouvoir ne doit pas participer à l'élaboration de la constitution
- La constitution doit être écrite par le peuple puis votée par lui.

François présente ensuite la démarche du groupe des *Citoyens libres* qui a abouti à l'écriture d'une *Charte des élus* avec l'idée de l'attribution d'un label démocratique aux candidats qui signeraient la Charte et d'un contrôle démocratique du travail des élus par un comité de citoyens (cf diaporama).

Puis Jean-François expose les principes et le fonctionnement de la démocratie athénienne (voir diaporama joint).

Bernard présente ensuite différentes idées pour amener le débat :

De nombreux partis (*Nouvelle Donne, Nous citoyens, EELV, Parti du vote blanc...*), mouvements citoyens (*Pacte civique, Esprit civique, Pouvoir citoyen en marche, Mouvement Commun, Démocratie ouverte, Ma Voix, Gentils Virus...*), de nombreuses plateformes internet (*baztille, #mavoix, laprimaire.org, lagueuledebois.fr, laplateforme.co, democratiereelle.eu, le-message.org, lavraiedemocratie.fr, objectifdemocratie.org, populaction.com, diktacratie.com, osons causer...*), une chaîne youtube comme *accropolis*, parlent de refonder/rénover la démocratie, ou tout simplement de l'inventer car nous ne serions pas en démocratie; les mouvements citoyens ou qui s'annoncent comme tels le font par opposition à "la" politique, comme si on pouvait s'en passer et passer à la démocratie directe, en réinventant tout à la base; certains proposent des outils intéressants (*voxe.org*, comparateur de programmes, *parlement et citoyens*, pour consulter les citoyens sur un thème,...)

Il y a même un site qui se propose de recenser tous ces types de sites: *agora2017.org*

Ces sites montrent le ras le bol des citoyens de base et la volonté de s'engager, mais en mode internet: ils sont faits en général par des jeunes qui prouvent que les jeunes ne se désintéressent pas tous de la politique, et sont prêts à inventer de nouvelles pratiques démocratiques. Ils appellent ça "hacker le parlement" ou la démocratie 2.0...

Il faut sans aucun doute regarder cela de près car c'est peut-être la démocratie de demain qui s'invente sous nos yeux!

Cela pose beaucoup de questions sur la validité des pratiques et des propositions qui peuvent émaner du net. Certains sites s'en préoccupent, et des technologies existent déjà pour sécuriser les échanges (ex. la technologie *blockchain*).

Bernard présente enfin l'approche de Dominique Rousseau dans *Radicaliser la démocratie* (Seuil, 2015), dont il résume rapidement sa fiche de lecture (voir ci-joint).

D. Rousseau préfère la notion de « démocratie continue » à celle de démocratie participative : participer, c'est bien, mais cela ne donne pas forcément le pouvoir, et il faut trouver un système pour faire évoluer des lois sans attendre la législature suivante et sans avoir nécessairement recours à la révolution. Pour cela D. Rousseau fait plusieurs propositions, dont celles-ci :

- En plus du Sénat et de l'Assemblée nationale et à la place du CESE, création d'une troisième

chambre, l'« Assemblée sociale délibérative », avec des représentants désignés par tirage au sort

- Un gouvernement primoministériel, responsable devant le Parlement, avec contrôle réciproque entre assemblée et exécutif,
- Une élection des représentants à la proportionnelle intégrale
- Un engagement d'exercice vertueux du pouvoir, et une reconnaissance constitutionnelle des lanceurs d'alerte éthiques.

Le débat qui s'ouvre ensuite a porté sur :

- **les atteintes à la démocratie** : dues à l'Europe (les nations ne sont plus souveraines puisque 60% de leurs lois leur sont dictées par la Commission européenne), ou au système de « monarchie républicaine » actuel qui impose sans concertation préalable (sauf avec les lobbies) une réforme du Code du travail, ou à la géométrie variable du concept d'état d'exception...

- **démocratie et organisation du territoire** : les points de vue sont différents sur la démocratie à l'échelle municipale, entre celui qui considère que la démocratie locale est un « copier-coller » des modes de faire des assemblées et exécutifs nationaux et celui qui au contraire met en avant des expériences intéressantes mises en place par des équipes municipales et intercommunales : Agenda 21, Commune de Saillans (Drôme), Loos en Gohelle (62)... Il y a toutefois consensus autour de l'idée que la réforme territoriale et les agrandissements systématiques ne vont pas dans le bon sens et risquent d'éloigner encore plus les institutions des citoyens. Il est dommage de systématiser de manière descendante le « big is beautiful » plutôt que de s'appuyer sur ce qui marche et qui est à taille humaine

- **démocratie et mode opératoire** : art du compromis plutôt que du consensus ; pour cela le débat doit être possible dans le sens de l'intérêt général ; mais qu'est-ce que l'intérêt général ? Par exemple dans le conflit avec les Bonnets rouges, qui était porteur de l'intérêt général ? Il peut apparaître dans le sens d'une préservation de la planète, mais l'on sait aussi que certains décideurs avaient des intérêts privés dans la mise en place des portiques de l'éco-taxi, et le choix du partenariat public-privé avec la société Ecomouv' a suscité de nombreuses polémiques, avec à l'arrivée une facture d'un milliard d'euros pour les contribuables !

- **démocratie et expertise** : cela soulève la question de la capacité et de l'envie des citoyens à contribuer à la vie démocratique. Notamment, comment faire pour pouvoir décider en connaissance de cause sans dépendre d'avis d'experts souvent partiels (ex. Notre Dame des Landes ou Sivens) ? La question de l'éducation et de la culture, que ce soit à l'école ou dans l'éducation populaire, apparaissent comme primordiales : il faut que l'Ecole forme le citoyen en lui apprenant l'esprit critique et la différence entre légalité et légitimité. De même faut-il poser la question du rôle des médias dans l'information ou la désinformation du citoyen.

- **démocratie et internet** : est cité l'exemple de la dernière législative partielle de Strasbourg où le site Ma voix a organisé un tirage au sort parmi 18 candidat-e-s volontaires et obtenu un score non ridicule ; par ailleurs internet a certainement joué un rôle important dans le succès de la lutte contre la loi Travail

Enfin le débat se conclut autour de pistes de travail :

- Avoir plus d'échanges entre nous notamment entre le *Groupe de réflexion stéphanois* et le *Collectif Roosevelt*, et chercher à se rapprocher du *Mouvement Commun* (cf. www.lemouvementcommun.fr) s'il est implanté dans la Loire

- Continuer à être attentifs à des expériences comme Saillans dans la Drôme ou celle de Jo Spiegel à Kingersheim (68)

- Contribuer à soutenir des initiatives comme le Forum Ouvert du Collectif pour la transition citoyenne, la Charte des élus des « Citoyens Libres »